

# CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

**AVANT TOUTE DEMANDE DE RDV** : vous devez constituer votre dossier avec la liste des pièces à fournir ci-dessous et enregistrer impérativement votre pré-demande sur le site de ANTS.

Avec l'enregistrement de votre pré-demande vous obtiendrez un **numéro** qui vous permettra de prendre un RDV pour le dépôt de votre dossier sur le site : ([Rdv360 - RDV rapide Mairie à Septèmes-les-Vallons \(page 1\)](#))

**ATTENTION LE DÉPOT DE DOSSIER ET LE RETRAIT DE VOTRE TITRE D'IDENTITÉ SE FERONT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS EN LIGNE.**

Pour une demande de renseignements, vous pouvez contacter le **06 83 35 97 90**.

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- ✚ Enregistrer et Imprimer votre PRÉ-DEMANDE en ligne sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr>
- ✚ Pour un passeport : 86€ de timbres fiscaux pour une première demande, un renouvellement OU en cas de perte ou de vol d'un passeport (format dématérialisé).  
*A noter : possibilité d'acheter les TIMBRES FISCAUX lors de la pré-demande ou sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>*
- ✚ La copie intégrale de votre acte de naissance de moins de 3 mois uniquement si votre mairie de naissance ne fait pas partie des communes dématérialisées à vérifier ici : [Villes adhérentes à la dématérialisation \(ants.gouv.fr\)](#)
- ✚ Carte d'identité ou passeport périmés depuis moins de 2 ans, **(copie R/Verso pour la carte d'identité, copie de la page avec photographie pour le passeport)**.
- ✚ Une photographie d'identité de **moins de 6 mois**, n'ayant jamais été utilisée pour un autre titre sécurisé et parfaitement ressemblante, de face, tête nue (format 35mm x 45 mm). La norme est expliquée sur le site [service.public.fr](http://service.public.fr)
- ✚ Un justificatif de domicile ou de résidence de moins d'un an à votre nom (**Facture uniquement** de loyer, d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, attestation d'assurance de logement (original + photocopie)  
  
**Attention une attestation de domicile, un échéancier ou une facture mobile n'est pas recevable.**
- ✚ En cas d'hébergement : un certificat d'hébergement signé par l'hébergeur et l'hébergé, original **ET** copie de la carte d'identité de l'hébergeur + original **ET** copie d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeur.
- ✚ En cas de changement d'état civil (mariage, divorce ou veuvage) fournir soit un acte de mariage, soit un acte de décès du conjoint, selon la situation.

**Attention tout dossier INCOMPLET (ex : manque de photocopies, originaux des documents...) entrainera le report du rendez-vous**

## Pour les **Mineurs** en complément des pièces à fournir :

- ✚ La copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois uniquement si la mairie de naissance de votre enfant ne fait pas partie des communes dématérialisées à vérifier ici : [Villes adhérentes à la dématérialisation \(ants.gouv.fr\)](#)
- ✚ Le Livret de famille des parents (original **ET** copie de la page des parents et des enfants).
- ✚ **En cas de divorce** des parents, fournir le jugement de divorce (original **ET** copie).
- ✚ **En cas de garde alternée stipulée dans le jugement**, fournir la carte nationale d'identité de l'autre parent (original **ET** copie recto/verso), ainsi que son justificatif de domicile de moins de 1 an (original **ET** copie).
- ✚ Carte d'identité du parent présent lors du dépôt (original ET copie R/Verso). Attention le parent accompagnateur doit être le même au dépôt et au retrait du titre.
- ✚ Carte d'identité du mineur (original **ET** copie) pour un renouvellement.
- ✚ **Passeport mineur moins de 15 ans**, 17€ de timbres fiscaux pour une 1<sup>ère</sup> demande ou un renouvellement, (format dématérialisé).
- ✚ **Passeport mineur si entre 15 et 17 ans inclus**, 42€ de timbres fiscaux pour une 1<sup>ère</sup> demande ou un renouvellement, (format dématérialisé)

### **EN CAS DE PERTE ET/OU DE VOL** (En complément des pièces à fournir ci-dessus)

- ✚ La déclaration de vol est à établir dans un commissariat.
- ✚ La déclaration de perte peut se remplir au guichet lors du dépôt du dossier ou se télécharger en ligne avant validation par nos services.
- ✚ Une copie intégrale de votre acte de naissance de moins de 3 mois sauf si vous présentez un passeport sécurisé valide ou périmé depuis moins de 5 ans.
- ✚ Copie et original R/verso d'une pièce officielle avec photographie d'identité (passeport, permis de conduire, carte vitale, carte professionnelle, carte de sport...).
- ✚ Un timbre fiscal de 25 euros pour une pièce d'identité, 86 euros pour un passeport. Vous pouvez acheter le timbre fiscal, lors de la pré-demande en ligne, sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>, dans un bureau de tabac ou dans un Centre des Impôts.